

Commission Responsabilités

8 Octobre 2021

Tendances, enjeux et points d'attention

Vos intervenants



Denis Bicheron

Directeur
Pôle P&C



Guillaume Deschamps

Directeur
Pôle FINEX



Les contributeurs

Alain Chalut, directeur pôle Professions Libérales & Réglementées
Jean-Noel Delabrousse-Mayoux, Directeur commercial
Sophie Rodier, directrice pôle RC
Camille Rougé, directrice pôle Médical & Professions de Santé
Marie-Laure Tournebize, directrice pôle Transport & Logistique
Isabelle André, directrice technique Construction

Ordre du jour

- 01** **Introduction**
- 02** **RC Générale yc Construction**
- 03** **Focus**
- 04** **RC Environnementale**
- 05** **RCMS**
- 06** **RC Prof. Libérales & Reglementées**
- 07** **RC Médicale**
- 08** **RC Affréteur/commissionnaires**



GRAS SAVOYE
Willis Towers Watson

Willis Towers Watson



1 | Assureurs

De la correction technique (défensif) à la croissance maîtrisée (offensif) : un marché **morcelé**

- **Profitabilité déjà retrouvée sur H1 2021** : mise en risque prudente de capacités supplémentaires .
- **Profitabilité non retrouvée** : marge de manœuvre étroite pour continuer en 2022 sans perdre d'affaires.

Des réassureurs qui demandent des majorations (Septembre à Monaco pour sûr, Octobre à Baden-Baden?)

Trois préoccupations majeures : l'impact des événements naturels, le cyber et.....l'inflation

2 | Branches

- **Dommage** : Une fin de convalescence perturbée par les événements naturels,
- **Responsabilité Civile** toujours en remédiation
- **Lignes Financières** : Cyber, le marché tâtonne et les clients s'interrogent
- **Construction**: Cohérent mais avec des appétits restreints

3 | Facteurs d'influence

- **L'impact du Covid-19** sur le secteur ou le client directement
- **La résilience** de l'activité vs la **disruption** du business model
- **Le systémique**, l'accumulation de risques, la forte dépendance à **la supply chain**
- Secteurs **nouveaux** sur lesquels le marché n'a pas de recul
- Les critères et le coût de la **RSE**, la montée de la **société à mission**
- Les objectifs affichés de **transition énergétique** et la politique réelle de **décarbonation**

4 | Capacité

- Nouvelles capacités à Londres et aux Bermudes
- Stimulation de la compétition. Mais la capacité peut rester restreinte pour de grands consommateurs

Notre vision du marché 2022



Evolution Tarifaire



- Un marché toujours en remédiation avec des assureurs très attentifs à la volatilité des risques
- Des redressements tarifaires toujours d'actualité.
- Augmentation des rétentions pour limiter les impacts sur la sinistralité de transfert.

Les Capacités



- Crise de la Primary
- Allocation de capacité en baisse – impact sur l'épaisseur de ligne et recours plus fréquent à la coassurance
- Baisse de capacité sur les garanties sensibles (DINC, Frais de retrait ou Frais de dépôse/repose, RC Professionnelle/PI) – Voir Focus à suivre
- De rares LTA

Les Garanties



- Exclusions des pandémies/épidémies et des risques cyber
- Des restrictions sur la portée de certaines garanties jugée trop large.



Un bruit de fond



1. **L'inflation sociale** (principalement US) : deep pocket
2. **Des révisions de provisions chez certains assureurs**
3. **La fragilité des garanties sensibles** mais ô combien nécessaires (yc Construction)
4. **Désaffection du single risk (Construction)** : absence mutualité, subséquente

FOCUS 1

Dommages immatériels non consécutifs

- Sous-limites introduites dans les Primary, voire les XS
- Exclusions complémentaires ou réécrites apportant une restriction des garanties

Frais de dépose/repose tiers, retrait tiers

- Des secteurs d'activités sont à la limite de l'assurabilité
- Donc Forte rétention obligatoire !

RC Wildfire

- Déclenchement de feux de forêts par l'activité de l'entreprise (syndrome PG&E)
- Etudes complémentaires nécessaires pour certains pays/zones géographiques

RC Professionnelle

- Prestataires de services, traitement de la data, gestion de flux financiers
- Forte rétention obligatoire

RC Cyber

- Exclusion des DINC en exploitation

FOCUS 2

Propriété intellectuelle

- Au cas par cas
- Peu d'acteurs

RC prestataires sur sites nucléaires

- Baisse de capacité
- Peu d'acteurs

Faute inexcusable

- Nouvelles exclusions qui limitent la portée de la garantie



Evolution Tarifaire



- Relative stabilité avec majorations pour les affaires sinistrées, le traitement des déchets ou l'Oil & Gas
- Les rétentions n'ont pas le même impact que pour la RC Générale

Les Capacités



- Stables avec stretch de capacités sur 2 ans ou 3 ans

Les Garanties



- Stables



Un bruit de fond



1. Durcissement des lois environnementales et de protection de la biodiversité



Rappel des faits...



Un marché des Lignes Financières qui a commencé à se durcir en Europe fin 2019 en épargnant relativement la France fin 2019 / début 2020.



Des perspectives envisagées (janvier 2020) de corrections modérées, progressives et contrôlées pour 2020.



Précipitation dans un environnement de « hard market » avec COVID-19 et son impact sur les risques du segment des « Lignes Financières » à partir du 2ème semestre 2020.



Un « hard market » qui est maintenant une réalité après plus de 15 années de « soft market » et qui va se poursuivre en 2021.



Poursuite et amplification du mouvement de « corrections » pour la quasi-totalité des garanties du segment des « Lignes Financières »

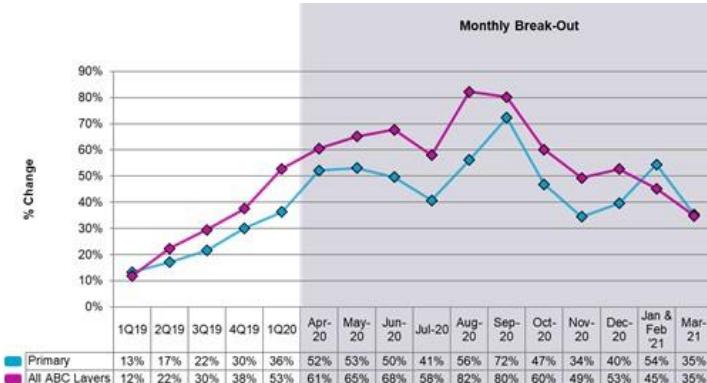


Rappel des faits...

Evolution (moyenne) des taux (ROL) D&O – Marché US



Source : Directors and Officers Liability, Trends and Market Conditions,
WTW, Q1 2021





Rappel des faits...

Evolution (moyenne) des taux (ROL) D&O – Marché de Londres

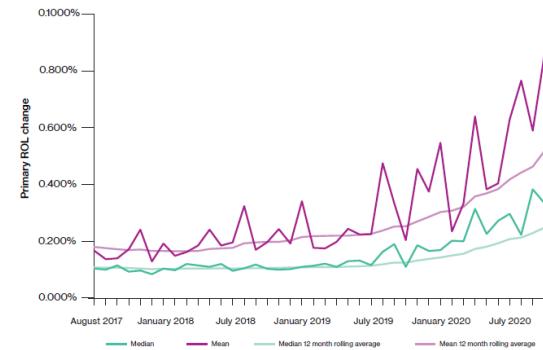
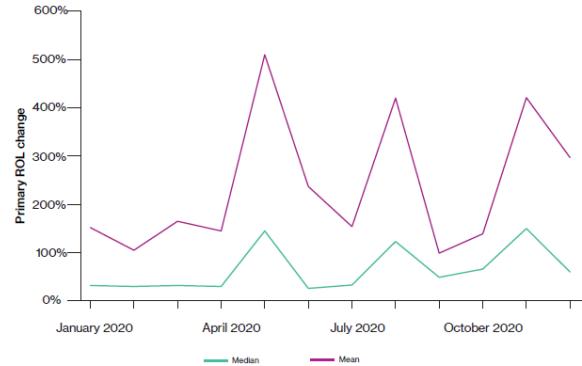
Primary ROL change

Annual change seen by clients

Comparing the Primary ROL movements over the past twelve months, we can see that US exposed public companies actually saw smaller proportional increases than other US exposed companies. This likely reflects the fact that US exposed public companies have had higher rates historically. Again, however, it is worth noting that these averages are significantly distorted by some of the extreme increases, with the median increase being only 47% (across the "all companies" category).

	Average Change
All Companies	221%
Public Companies	304%
US exposed companies	237%
US exposed public companies	183%

Source : « GB D&O Market Update », WTW, Mars 2021





Rappel des faits...

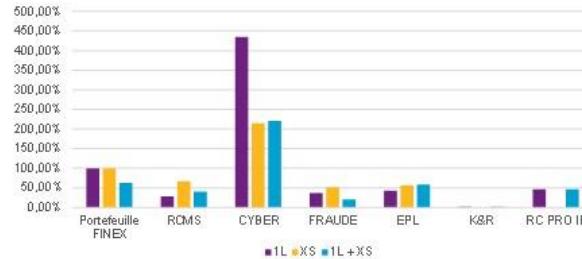
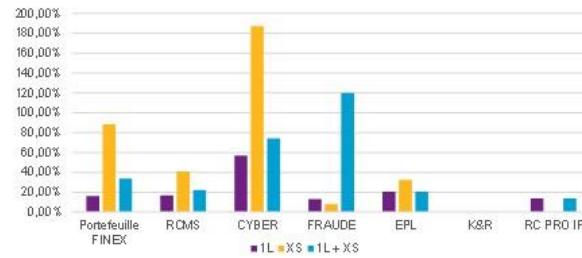
Evolution (moyenne) des taux (ROL) par garantie « Lignes Financières » (1L / XS / 1L + XS) H1 2020 vs H1 2019 et H1 2021 vs H1 2020

H1 2020 vs H1 2019

(% de majoration moyen)	1L	XS	1L + XS
Portefeuille FINEX	16,20%	88,40%	33,78%
RCMS	16,97%	40,77%	22,27%
CYBER	56,69%	187,18%	74,07%
FRAUDE	12,85%	8,18%	119,94%
EPL	20,66%	32,28%	20,46%
K&R	0,00%	0,00%	
RC PRO IF	13,77%	13,77%	

H1 2021 vs H1 2020

(% de majoration moyen)	1L	XS	1L + XS
Portefeuille FINEX	99,35%	99,29%	61,86%
RCMS	27,59%	66,46%	40,09%
CYBER	434,81%	214,87%	220,97%
FRAUDE	35,98%	51,52%	19,79%
EPL	42,58%	56,17%	58,25%
K&R	0,97%	0,97%	
RC PRO IF	46,40%	46,40%	





- Une poursuite des majorations mais dans des proportions plus réduites (à l'exception des risques Cyber), y compris en l'absence de sinistre, après les « corrections tarifaires » réalisées fin 2020 / début 2021.
- Poursuite d'un cycle haussier qui s'inscrit dans la durée, en écho à l'évolution des marchés de l'assurance des Lignes Financières aux USA et à Londres.
- Mais des majorations plus « financières » que « techniques » visant à contribuer à un meilleur niveau général de rentabilité.
- Les assureurs justifient ces corrections tarifaires par la sinistralité liée à la crise sanitaire qu'ils « anticipent » et « imaginent » toujours
- Des augmentations de franchise requises par les assureurs ou pouvant être utilisées pour constituer un levier visant à contenir ou limiter la hausse des primes ou à favoriser un placement (notamment le recours à une captive pour les risques Cyber).



- Stabilité des capacités après les réductions générales réalisées depuis fin 2020, sauf pour les risques Cyber pour lesquels la capacité par risque devrait poursuivre sa diminution, avec une diminution des acteurs, notamment en première ligne.
- Accès à de nouvelles capacités : SCOR, MS Amlin, AFL, RSG, RISING EDGE
- Sélectivité accrue des assureurs qui conditionnent leur capacité à des processus de souscription denses et complexes.
- Le marché français reste cependant plus « dynamique » et plus « compétitif » que le marché de Londres



- **Hors Cyber** : Des garanties plutôt stables qui continueront à répondre aux risques (« must have » vs « Nice to have »).
- **Cyber** : Tendance à la généralisation des restrictions applicables aux « ransomware ».

FOCUS - Comment faire face à ces turbulences ?

Une communication régulière avec les assureurs : suivi et compréhension des politiques de souscription, actualités clients, attentes des assureurs, etc.

Une discussion technique valorisant les éléments positifs qui caractérisent le profil de risque de nos clients pour **différencier chaque risque et éviter une trop grande « mutualisation »** !

Une approche « analytics » pour **comprendre son exposition et mieux défendre son profil de risque** : « D&O Quantified », « Cyber Quantified », « Security Scorecard », pre-requis Cyber, Benchmarking

Suivre et comprendre l'évolution de la sinistralité en général pour positionner le client dans cet environnement

Repenser sa tolérance aux risques : augmentation des franchises Cyber ? Implication de la captive sur un programme d'assurance Cyber ?

Identifier les assureurs partenaires et **considérer** de nouveaux partenariats avec de nouveaux assureurs : définir une stratégie de placement/renouvellement

Anticiper les renouvellements : échanges constructifs et positifs avec les tenants et envisager/travailler les éventuelles alternatives disponibles



Evolution Tarifaire



Marché à la hausse:

- Augmentations conjoncturelles entre 5 et 10%, même sur les comptes non sinistrés
- Fortes majorations pour redresser à court terme les comptes sinistrés

Les Capacités



- Les assureurs qui se positionnent en XS ont tendance à réduire leur capacité.
- Les assureurs de première ligne maintiennent leurs engagements mais généralisent les limitations annuelles, à de rares exceptions près.

Les Garanties



- Pas de modification du contenu des garanties RCP.
- Exclusion dans les garanties RCE et Archives des dommages immatériels résultant d'un programme informatique ou de l'interruption d'activité en raison d'une maladie infectieuse.



Un bruit de fond

1. Une raréfaction des acteurs sur les premières lignes
2. Un "rattrapage" du niveau des primes suite à des années de sous-tarification



Evolution Tarifaire



- A la **hausse** notamment obstétrique, des patients âgés ou dépendants.
- Des refus de souscription pour les EHPAD (effet Covid)
- Corrélation quantification du risque et aux résultats techniques de chaque client et/ou de la branche

Les Capacités



- Les assureurs spécialisés proposent encore des capacités permettant de répondre tant aux contraintes réglementaires qu'aux besoins des clients.
- Certains assureurs limitent encore leur capacité notamment pour les groupes d'établissements de soins.
- Retrait du marché d'AM Trust et Beazley
- Des LTA encore possibles

Les Garanties



- Souhait de limiter les garanties et les engagements au strict nécessaire
- De nouvelles exclusions apparaissent et des franchises spécifiques liées au Covid-19 sont sollicitées par certains assureurs.



Un bruit de fond



1. La réalité de la sinistralité Covid
2. Un marché (trop) réduit



Evolution Tarifaire

- RC Commissionnaire/Transporteur : Tendance haussière, au mieux stable - évolution tarifaire liée à la sinistralité (sinistralité de fréquence) et au cout de la réassurance. La hausse des franchises est fréquente voire généralisée
- RC Affréteur : tendance légèrement à la hausse car les assureurs subissent aussi la hausse du cout de la réassurance

Les Capacités

Stables

Pas de manque de capacité

- RC Commissionnaire : le recours à la coassurance est rare
- RC Affréteur : souscription à 100% systématique

Les Garanties

Stables

- RC Commissionnaire/Transporteur : responsabilité encadrée par la loi française et les conventions internationales, les garanties d'assurances répondent donc à ces exigences.
- RC Affréteur : pas de changement grâce à une sinistralité sable ne contraignant pas les assureurs à encadrer les couvertures. L'exclusion Pandémie est aussi applicable aux polices RC Affréteur



Un bruit de fond

1. RC Commissionnaire : l'arrivée de BHSI et QBE sur le marché Transport devrait apporter de nouvelles capacités
2. RC Affréteur : on constate ces dernières semaines un recours plus important à l'affrétement pour contrer la non-disponibilité des navires porte-conteneurs et la hausse importante des taux de fret